

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation par site

FLX03200345502606-07TPE01

MONSIEUR YANN LACROIX BONNEFOY
LD PECH HERMAL
46100 FONS

Facture du 01/02/2025 n° 10219174180



Electricité

Montant Hors TVA	349,42 €
Montant TVA (payée sur les débits)	62,64 €

Facture TTC

412,06 €

Montant total à payer (TTC)

412,06 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 01/03/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **8959106027**
Compte commercial : 2020007082673

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 912357126

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	412,06 €
à partir du :	17/02/2025

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00826511419 XX

Facture du 01/02/2025 n° 10219174180

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		301,84 €
Fourniture		301,84 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		38,58 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		8,09 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		30,49 €
Services (HT)		9,00 €
Services		9,00 €
Total Hors TVA		349,42 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	62,64 €
TVA à 5,50%	49,98	2,75 €
TVA à 20,00% Autres (1)	9,00	1,80 €
TVA à 20,00%	290,44	58,09 €
Total TTC facturés sur la période		412,06 €

Nombre de Points de Livraison de ce compte commercial

1

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Facture du 01/02/2025 n° 10219174180

Détail de facturation complémentaire



Services	9,00 € HT		
Groupe de sites : LOT - 003, Contrat : 2010007508715 Service hors SI - prix réglementés	Quantité	Prix unitaire	Taux de TVA
Abonnement 01/25 Assistance Dépannage Electricité (1)		9,00 €	20,00 %

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

MONSIEUR YANN LACROIX BONNEFOY

Détail de votre facturation par site du 01/02/2025 n° 10219174180

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 36kVA
Réf. de votre contrat 2010007508715
Prix réglementés
Souscrit depuis le 11/05/2023

Données Point de Livraison

150 Chemin du Puits Commun PECH HERMAL 46100 FONS
Réf Acheminement Electricité : 50039877865443



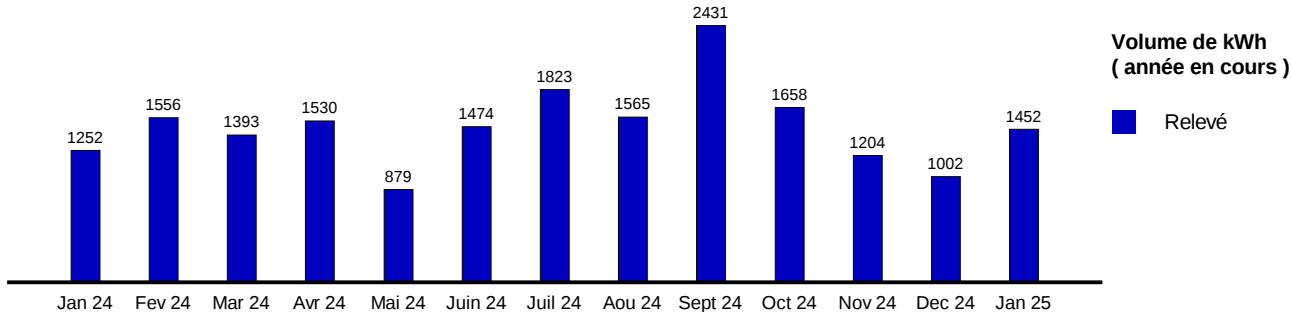
4 / 4

Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis
0972675046 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				301,84 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	41,89 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/02/2025 au 28/02/2025		41,89 €/mois	41,89 €	5,50 %
Consommation (HT)		Période	Conso 1 452 kWh	Prix unitaire HT	259,95 €
Electricité Heures pleines	du 06/12/2024 au 05/01/2025	969 kWh	19,110 c€/kWh	185,18 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 06/12/2024 au 05/01/2025	483 kWh	15,480 c€/kWh	74,77 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 36,91 €, et la part variable est de 83,26 €

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Assiette		INCLUS	Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				38,58 €	Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité		Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement		du 06/12/2024 au 05/01/2025	1 452 kWh	2,10000 c€/kWh	30,49 €
		du 06/10/2024 au 06/01/2025	36,91	21,93 %	8,09 €

Total Hors TVA pour ce site			340,42 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	60,83 €	
TVA à 5,50%		49,98 €	2,74 €	
TVA à 20,00%		290,44 €	58,09 €	
Total TTC pour ce site			401,25 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage		
Identifiant de comptage : 890 Type de compteur : Compteur Linky		
Coefficient de lecture : 100		
Heures Creuses : 3H08-8H08 14H08-17H08		
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons		
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 36,0		
Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	19188 le 06/12/2024	20157 le 06/01/2025
Heures creuses	9929 le 06/12/2024	10412 le 06/01/2025

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 06/02/2025